



VOL. 28 / N° 8 / MAI 2021

Date de tombée : 14 mai 2021

Prochaine parution : 1<sup>er</sup> juin 2021

## JOYEUSE FÊTE DES MÈRES



**La Municipalité et le bureau mandataire de la SAAQ seront fermés le lundi 24 mai pour la fête des Patriotes.**

**Début du compostage : 3 mai 2021. La collect s'effectuera à toutes les semaines.**

## INDEX

- 2 : Mot du maire
- 3 : Le mot d'Urbain
- 4 : Distribution de plants d'arbres – Mot de la bibliothèque
- 5 : Herbicycler – Composteurs – Barils récupérateur d'eau
- 6 : Entretien cours d'eau – Objet monstres – Filles d'Isabelle – Local à louer
- 7 : Ne pas jeter dans la toilette – Licence de chien
- 8 : Fabrique – L'Entraide

- 9 : Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth – Conférence sur l'anxiété
- 10 : Vidange des installations septiques
- 11 : Compostage
- 12-17 : Procès-verbaux d'avril
- 17 : Relais pour la vie – Service d'alerte automatisé
- 18 : Semaine de la santé mentale – Conférence cesser de trop manger – Express vers Ste-Foy
- 19 : Coordonnées

# Mot du maire



Notre Municipalité avait soumis une demande d'aide financière au ministre de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives lors d'un appel de projets qui s'est terminé le 21 février 2020. J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de patinoire réfrigérée couverte que nous avons soumis pour ce programme a été retenu. Ainsi, une aide financière maximale équivalant à 66.66 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 2 713 445 \$, pourrait nous être allouée. De cette somme, 1 356 722.50 \$ proviennent du gouvernement du Québec et 1 356 722.50 \$ sont accordés par le gouvernement du Canada. Notre nouvelle patinoire couverte permettra de prolonger le temps de glace pour les patineurs en hiver, en plus de pouvoir organiser de nouvelles activités extérieures à l'abri des intempéries le reste de l'année. Au nom de mes collègues du conseil municipal, je désire remercier les gouvernements du Québec et du Canada pour cette subvention considérable.

Comme je vous l'avais souligné dans mon dernier mot du maire, le bac brun est maintenant instauré sur le territoire de la MRC de Lotbinière. Le bac brun répond aux objectifs gouvernementaux et permettra à la MRC de détourner plusieurs tonnes de déchets du site d'enfouissement. Nos efforts nous permettront aussi de recevoir des compensations financières, tout en protégeant notre environnement. Votre conseil comprend qu'au début, il ne sera pas facile de s'adapter à ce changement. Nous aurons besoin d'une bonne période de rodage. Nous vous demandons d'être compréhensif et d'aller chercher le maximum d'information sur notre site Web ainsi que sur le site de la MRC de Lotbinière ([lavieenbrun.com](http://lavieenbrun.com)). Vous avez aussi de l'information dans ce journal. Mentionnons que pour les 4 logements et plus, le bac brun ne sera pas livré automatiquement, il faudra en faire la demande après entente avec le propriétaire. Merci de nous aider à faire de cette collecte un succès.

En ce temps de COVID-19, il est bienvenu de voir arriver le printemps si hâtivement. Cette pandémie nous paraît moins difficile en pouvant profiter de l'extérieur et de la douce température. Toutefois, avec la période estivale qui arrive à grands pas, vient l'augmentation de la consommation d'eau. Je profite donc de ce moment pour vous rappeler d'utiliser l'eau avec modération. L'année dernière, pendant la période de sécheresse, notre consommation d'eau avait presque doublé certaines journées. À la suite à nos interventions vous demandant de limiter votre consommation d'eau, ce que vous avez très bien fait d'ailleurs, celle-ci a diminué de plusieurs mètres cubes par jour, ce qui nous a permis de nous rendre à l'automne en toute quiétude. Depuis ce temps, deux nouveaux puits sont en service, ce qui nous assure une meilleure marge de manœuvre. Nous poursuivons toujours nos recherches en eau potable pour les années futures. Toutefois, il est important de continuer à économiser l'eau en respectant les règles sur l'arrosage, en vous procurant un baril récupérateur d'eau de pluie et en surveillant les fuites d'eau que vous pourriez avoir à la maison. L'eau que vous consommez vous est facturée au mètre cube.

Enfin, la Municipalité offre encore cette année des arbres à ses citoyens. Plus de 500 arbres seront offerts. Cette distribution se fera le 29 mai prochain. Voir les détails à la page 4 de ce journal.

Votre maire,  
Bernard Ouellet

# LE MOT D'URBAIN

Service de l'urbanisme



## VENTE DE GARAGE

Les ventes de débarras ou ventes de garage sont autorisées dans toutes les zones, mais doivent être complémentaires ou accessoires à l'usage résidentiel exercé sur le même terrain. Il s'agit d'une vente à des fins personnelles et non commerciales d'objets mobiliers excédentaires.

La vente de garage est permise uniquement 2 fois dans une même année et pour une période maximale de 3 jours consécutifs entre le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> octobre.



**Pensez à retirer vos abris d'hiver et les clôtures à neige.  
Le 1<sup>er</sup> mai était la date limite!**



Types des demandes de permis et certificats	mars	cumulatif
Agrandissement – Bâtiment principal	6	9
Autorisation – Abattage d'arbre	1	2
Autorisation – Changement d'usage	1	2
Autorisation – Démolition	1	1
Autorisation – Enseigne	0	2
Branchements	25	49
Clôture et muret de soutènement	4	5
Construction bâtiment complémentaire	12	18
Construction bâtiment principal	26	61
Installation septique	10	16
Patio, galerie, terrasse	1	4
Piscine	10	14
Puits	2	5
Transformation et réparation	13	27
Lotissement	1	5
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>223</b>

## DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Sur le site internet de la Municipalité au :  
[www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)

Sur l'icône PERMIS EN LIGNE - URBANISME

Ou encore par le biais de :



Vous y verrez la liste des demandes de permis disponibles en ligne.

Pour toutes informations concernant le service d'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec mes collaboratrices par téléphone au 418 881-3996 ou par courriel :

**Louise Camiré**, inspecteur en bâtiments et en environnement au poste 224. [louise.camire@st-apollinaire.com](mailto:louise.camire@st-apollinaire.com)

**Nathalie Breton**, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint au poste 235. [nathalie.breton@st-apollinaire.com](mailto:nathalie.breton@st-apollinaire.com)

**Cathy Bergeron**, directrice générale adjointe au poste 229. [cathy.bergeron@st-apollinaire.com](mailto:cathy.bergeron@st-apollinaire.com)

*Veuillez considérer un délai de réponse plus long considérant le grand nombre de demandes d'informations et de demandes de permis actuellement, nous vous remercions de votre collaboration.*

*Bon printemps!*

*Votre ami, Urbain Fleury*



# DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS D'ARBRES



Le 29 mai prochain, il y aura distribution gratuite de plants d'arbres au centre Multifonctionnel, 20, rue Terry-Fox, de 9 h à 12 h.

Jeunes plants de résineux seront offerts gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

Quantité d'arbre offert : 1 plant par citoyen.

Aucune réservation, premier arrivé, premier servi!

Essences offertes :

Épinette blanche
Pin blanc
Pin rouge
Sapin baumier
Thuya occidental (Cèdre)
Chêne rouge
Bouleau jaune
Érable à sucre
Noyer noir

Pour information, veuillez communiquer avec madame Cathy Bergeron au 418 881-3996, poste 229 ou par courriel à :

[cathy.bergeron@st-apollinaire.com](mailto:cathy.bergeron@st-apollinaire.com)



## La bibliothèque « Au Jardin des livres » Saint-Apollinaire vous informe...

Nos heures d'ouverture :

Mardi : 13 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 13 h 30 à 18 h 30



### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Je vous suggère fortement de nous suivre sur la page Facebook, c'est là que se retrouvent toutes les informations. Donc pour être au courant des heures d'ouverture, du fonctionnement, des nouveautés sorties et des mesures prises, c'est le meilleur endroit.

### **FAITES L'EXPÉRIENCE PROTÉGEZ-VOUS!**

Saviez-vous qu'un abonnement à la bibliothèque municipale vous permet d'accéder au site web de Protégez-vous, et ce, tout à fait gratuitement?

Vous trouverez sur ce site :

- Tous les tests effectués sur plus de 8500 produits comme les poussettes, les électroménagers, les téléviseurs, les céréales, etc.
- Des guides publiés annuellement : jeux et jouets, voitures neuves et d'occasion, etc.
- Des articles traitant de sujets variés tels les finances, la famille et les technologies.

Pour accéder à ce service, rendez-vous à l'adresse [www.mabibliotheque.ca/cnca](http://www.mabibliotheque.ca/cnca) et repérez l'onglet « Livres & ressources numériques ».

Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource.

Suivez-nous sur Facebook  
**Bibliothèque Au jardin des livres** pour connaître nos nouveautés!



Un gros merci de votre collaboration et de votre patience. Nous subissons tous cette situation un peu désagréable, mais au moins, nous pouvons vous offrir un peu de service en attendant le retour à la normale.

Marc-Olivier Laprise, responsable de la bibliothèque



# HERBICYCLER, c'est pas compliqué!

**Comment :**

- Tondez votre gazon plus fréquemment.
- Laissez les résidus de gazon sur la pelouse.
- En 48 heures, tout sera décomposé.

## Avantages :

- diminue le temps requis pour la tonte;
- réduit la durée d'entretien de la pelouse;
- renforce la santé de la pelouse;
- réduit le volume de déchets.

### Trucs simples :

Coupez le gazon pour le laisser toujours à une hauteur d'environ 7 centimètres (3 pouces).

Laissez sécher les surplus de gazon et utilisez-le ensuite comme paillis ou engrais dans le jardin et les plates-bandes.



Pour  
l'environnement,  
**HERBICYCLEZ!**

## COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La Municipalité met à votre disposition des composteurs au prix de **30 \$** l'unité.

Ces composteurs sont faciles à manipuler et vont vous fournir les engrains que vous seriez dans l'obligation d'acheter pour vos potagers et plates-bandes. C'est une économie à coup sûr au niveau de vos taxes, au niveau de l'achat de vos engrains, tout en contribuant à l'amélioration de votre qualité de vie.

Tous ces petits gestes sont importants et permettent la diminution de tonnes de déchets au site.

Étant donné le télétravail, vous devez nous poster votre chèque, et votre composteur sera livré à votre domicile.

**30 \$** taxes incluses



## BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité de Saint-Apollinaire a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **30 \$** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de poster un chèque pour payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

### INSTALLATION :

1. Mettre le sol à niveau et le compacter sur une superficie de 60 cm X 60 cm.
2. Installer une base faite de bois ou de béton d'une épaisseur de 20 cm qui élèvera le baril.
3. Couper la gouttière à 20 cm au-dessus du baril.
4. Installer deux coudes séparés par une section de 15 cm de gouttière.
5. Mettre le baril en place avec la moustiquaire.

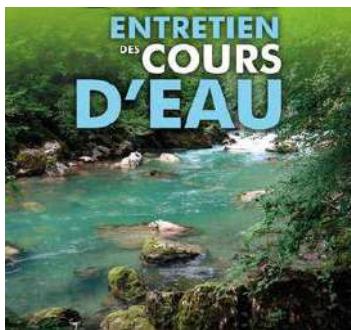
### ENTRETIEN :

- ❖ Retirer les débris, les feuilles et aiguilles régulièrement pour ne pas obstruer la moustiquaire.
- ❖ Avant le gel, séparez votre baril du système de gouttière et retournez-le.
- ❖ Replacer le système de gouttière initial pour la saison hivernale.

Téléphone : 418 881-3996

Courriel :  
[municipalite@st-apollinaire.com](mailto:municipalite@st-apollinaire.com)





Aucun entretien de cours d'eau ne peut être effectué sans les autorisations des ministères. C'est donc la Municipalité qui reçoit les demandes d'entretien de ses citoyens et mandate ensuite le service d'ingénierie de la MRC de Lotbinière pour effectuer l'entretien du cours d'eau en question.

Le service d'ingénierie consulte les citoyens concernés par chacun des projets d'entretien et fait les démarches auprès des ministères pour obtenir les autorisations requises. Par la suite, un entrepreneur peut effectuer l'entretien du cours d'eau pendant la période des basses eaux estivales, soit du 15 mai au 31 octobre, afin de protéger la qualité de l'eau et permettre l'ensemencement des talus pendant la période de croissance de la végétation.

Voici quelques exemples des mandats du service :

- Demande d'entretien (fin privé ou municipal);
- Demande d'avis technique;
- Confection de plans et devis;
- Rencontre des usagés;
- Demande de certificat d'autorisation (détournement et remblayage) pour fin municipal;
- Sensibilisation.

SOURCE MRC de Lotbinière

## SI VOUS AVEZ DES OBJETS MONSTRES À FAIRE RAMASSER, COMMUNIQUER AVEC Les Entreprises EL GUY

Richard Morisset



Téléphone : 418 881-0084  
C'EST GRATUIT!

## Filles d'Isabelle

### LA FAMILLE

C'est important la famille! C'est l'un des grands bonheurs de la vie. Lorsqu'un événement heureux survient dans ta vie, ta famille est toujours heureuse de partager ce moment avec toi. Et lorsque tu traverses une période plus difficile, elle est toujours là pour te réconforter et prendre soin de toi.

Que tu vives avec ta famille ou à l'extérieur, tu ressentiras toujours au fond de ton cœur l'amour que chacun des membres de ta famille éprouve pour toi.

Semaine québécoise des familles, du 10 au 16 mai 2021, sous le thème : Être là pour les familles.

La pandémie accentue la pression sur les familles : stress, problématiques accrues en matière de santé mentale, impact sur la santé des aînés, relations souvent plus difficiles dans le couple ou entre les membres de la famille, etc.

Conséquence de la situation : La liste des impacts de la pandémie sur la vie de la famille est longue. Il est essentiel de coordonner les efforts pour favoriser un retour rapide à l'équilibre.

Je profite de ce moment pour souhaiter Bonne fête des Mères à toutes les mamans!



C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau. Invoque Marie, ne craint plus, c'est ta mère.

*Unité - Amitié - Charité*

Monique Defoy,  
Régente du Cercle Madeleine de Verchères # 1110

## LOCAL À LOUER À PLACE FRANCOEUR

Local à louer à Place Francoeur, 94, rue Principale.

Local # 5 : 212 pi<sup>2</sup> 499.79 \$ / mois

Pour information : 418 881-3996, poste 232.

# On ne jette pas tout dans les égouts!

Seulement trois choses devraient aller dans votre toilette... **l'urine, les selles et le papier de toilette.** N'importe quoi d'autre risque de boucher ou d'endommager les tuyaux de votre maison, de votre entreprise ou des égouts municipaux.

Voici comment éviter le problème. Au lieu de mettre ce qui suit dans la toilette, jetez-les à la poubelle.



- Lingettes (de toutes sortes, y compris essuie-tout)
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Cure-oreilles
- Soie dentaire
- Cheveux

## Médicaments

Les médicaments périmés ne vont pas non plus dans la toilette. Ils peuvent nuire à l'environnement et à la faune aquatique. La plupart des pharmacies acceptent les produits périmés et les éliminent en toute sécurité.

## Déchets domestiques dangereux

N'oubliez pas que les déchets domestiques dangereux (DDD) suivants ne doivent **jamais** finir à la toilette ou dans un drain d'évier ou autre.

- Produits pour garage et voiture (antigel, huile à moteur, lave-glace)
- Tous résidus domestiques dangereux
- Peintures, solvants, colle, aérosols
- Pesticides, insecticides

**Les déchets domestiques dangereux peuvent être déposés gratuitement au garage municipal, 85, rue des Vignes.**

**Adoptons les bons gestes!**

## LICENCE DE CHIENS

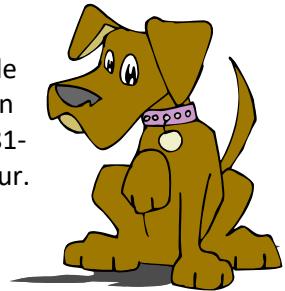
Une licence est obligatoire en vertu de la réglementation municipale. Vous pouvez l'obtenir au coût de 20 \$ pour le premier chien et 25 \$ pour le deuxième.

Vous pouvez inscrire votre animal en remplissant le formulaire ci-dessous et en y joignant un chèque fait à l'ordre de la *Municipalité de St-Apollinaire* ou remplir le formulaire en ligne à [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com). Le tout doit être acheminé à nos bureaux, au 11, rue Industrielle. L'enregistrement, ainsi que la médaille de votre chien vous seront transmis par la poste dans les jours suivants.

Le fait de ne pas identifier votre animal est passible d'une amende beaucoup plus importante que les droits à payer, soit de 100 \$ à 1000 \$, plus les frais de garde si le chien est errant.

Si vous n'êtes plus en possession de votre chien, veuillez nous en aviser en communiquant avec nous au 418 881-3996 afin de tenir notre registre à jour.

Merci de votre collaboration!



## Formulaire pour LICENCE DE CHIEN

Nom du propriétaire *		Prénom du propriétaire *	
Adresse *			
Code postal *	Courriel *		
GOS 2E0			
Tél. (résidence) *	Tél. (bureau) *	Tél. (cellulaire ou pers. contact) *	
Nom du chien *		Race *	
Sexe *	Couleur *	Vacciné * Date <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Stérilisé * Date <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date de naissance *		N° de tatouage (s'il y a lieu)	

## La Fabrique Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière vous informe...



Depuis nombre d'années, les communautés de Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Saint-Antoine et Saint-Gilles et Dosquet étaient sollicitées au printemps pour la contribution volontaire annuelle (CVA) en même temps que la campagne diocésaine. Les communautés de Saint-Flavien, Issoudun, Joly, Laurier et Sainte-Agathe sont pour leur part traditionnellement sollicitées à l'hiver. L'an dernier, en raison de la pandémie, la sollicitation du printemps a été reportée à l'automne. Afin de laisser un délai raisonnable entre les deux sollicitations, cette année les documents afférents vous seront transmis au cours du **mois d'août**.

La Fabrique compte sur toute la population pour assurer son financement. La répartition du budget va principalement aux salaires (63% du budget) puis aux frais d'administration, à l'entretien de l'église et autres dépenses d'opérations. L'an passé nous avons été largement déficitaires. Malgré l'arrêt des célébrations une partie de l'année, nous devons faire face à des frais fixes importants. Comme pour tous les bâtiments publics ou privés, il faut aussi assurer leur entretien et faire les travaux nécessaires à leur conservation et à la sécurité.

Votre don est très important afin de continuer d'offrir la messe, le sacrement du baptême, la confirmation, le mariage et le service funéraire ainsi que des services de pastorale.

On se reparle donc en août pour une collecte à ne pas manquer.

Merci à l'avance de faire votre part pour votre communauté et son patrimoine.



### Dossier citoyen personnalisé

- *Compte de taxes*
- *Inscription aux activités de loisirs*
- *Nouvelles et alertes*
- *Calendrier personnalisé*
- *et plus encore!*

[Inscrivez-vous](#)

[www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)



## L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Présentement, nous sommes incertains de jour en jour en ce qui concerne la couleur de notre zone. Nous savons que cette incertitude nous cause des maux de tête. Une chose est certaine, c'est que notre communauté est là pour nous tous.

Nous voulons vous assurer que notre rôle dans cette belle communauté est d'aider nos gens en difficulté. Vos dons font en sorte que nous puissions donner au suivant.

Malheureusement, trop souvent nous recevons des dons qui ne sont pas en bon état, impropre, brisés ou avec des pièces manquantes. C'est dommage, car ces précieux dons doivent être jetés et une de nos missions est de recycler et réutiliser ces articles. Notre espace très limité ne nous permet pas d'avoir une laveuse, sécheuse et moulin à coudre pour laver et réparer les vêtements. Nos bénévoles travaillent très fort, surtout en temps de pandémie, et nous ne pouvons leur en demander plus. Nous sommes dévoués à notre communauté et avec votre collaboration nous pourrons tous en bénéficier.

Nous vous invitons à nous encourager le 12 juin prochain, lorsque notre équipe marchera dans les rues de Saint-Apollinaire pour le Relais pour la Vie.

Merci pour vos dons!



À bientôt,  
Les bénévoles de L'Entraide de St-Apollinaire

### Besoin de parler

à quelqu'un ?

**Nous sommes là**  
pour vous  
écouter.

24/7. Gratuit. Confidential.

Lévis et environs :

418-838-4095

Sans frais 1-866-559-

4095

**Convergence**  
tel-écoute

Convergence Tel-écoute est un service d'écoute qui vise à prévenir la détresse psychologique et à combattre l'isolement social, en offrant un espace pour ventiler, se confier ou simplement réfléchir à voix haute. N'hésitez pas, appelle-nous.



BUREAU ADMINISTRATIF :  
1720, rue Principale, Saint-Gilles  
418 888-4953  
[jardins.sainte-elisabeth@hotmail.com](mailto:jardins.sainte-elisabeth@hotmail.com)  
HORAIRE : mardi au vendredi, 9 h à 12 h

CIMETIÈRE ISSOUDUN | CIMETIÈRE SAINT-ANTOINE | CIMETIÈRE SAINT-FLAVIEN  
CIMETIÈRE SAINT-JANVIER | CIMETIÈRE SAINT-OCTAVE | CIMETIÈRE SAINTE-AGATHE  
3 CIMETIÈRES AVEC COLUMBARIUM : SAINT-AGAPIT | SAINT-APOLLINAIRE | SAINT-GILLES



## UN DOSSIER IMPORTANT VA DE L'AVANT

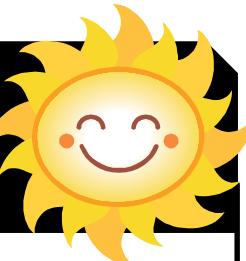
Les Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth avancent dans son dossier des columbariums. Rappelons que six de nos cimetières n'ont pas de telles structures et que les délégués de ces derniers veulent offrir aux paroissiens se produit déjà présent à Saint-Gilles, Saint-Agapit et Saint-Apollinaire.

Cet automne, les cimetières de Sainte-Agathe et de Saint-Flavien recevront chacun une structure en deux phases, Saint-Janvier et Saint-Octave recevront une structure en une phase, et Saint-Antoine et Issoudun, en raison de l'espace disponible restreint, recevront chacun une structure en forme de tourelle. Chaque phase comprend 12 niches; chacune d'elles pouvant recevoir deux urnes.

Dans le cadre des négociations en cours avec l'entrepreneur, il est convenu que chaque structure sera identifiée par l'image du nouveau logo de la compagnie et qu'un lettrage unique sera utilisé lors de la gravure. Nous vous tiendrons informés des avancées du dossier.

La première assemblée annuelle des délégués se tiendra le dimanche 30 mai 2021, à 10 h, après la messe à l'église de Saint-Gilles, sous toute réserve des conditions sanitaires. Cette réunion est informative et, bien que destinée aux délégués, elle est ouverte aux paroissiens. Vous êtes les bienvenues!

## HORAIRE D'ÉTÉ



À compter du 4 juin prochain, le bureau municipal, le centre Multifonctionnel et le bureau mandataire de la SAAQ fermeront à 15 h le vendredi, et ce, jusqu'au vendredi 27 août 2021 inclusivement.

# Conférence

## Face à Face avec l'anxiété avec Patrice Coquereau

- Mes expériences
- Les crises d'anxiété
- La transformation
- La guérison
- Quitter les fixations
- Retrouver sa nature
- La tyrannie de la norme
- Le moment présent
- Être intègre et intégrer



Patrice Coquereau

Comédien, metteur en scène auteur et conférencier

Mercredi le 12 mai 2021  
19h30

Sur la plate-forme Zoom

Ouvert à tous !

Dans le cadre de  
LA SEMAINE DE LA SANTE MENTALE

C'est gratuit!

Information et inscriptions  
418-728-4402 ou sur

<https://forms.gle/a6Aju9hRC4ZSkEw48>



L'Oasis  
DE LOTBINIÈRE



Centre-Femmes  
LOTBINIÈRE



Le Contrerêve



COMITÉ DES USAGERS  
CREATION RESUME



Regroupement  
des personnes  
aidantes  
de Lotbinière

Un geste simple  
pour préserver nos trottoirs  
et espaces verts

1



On met la main  
dans un sac plastique  
et on le retourne, ...

2



... on attrape l'heureuse création  
de son chien ...

3



... et on jette le tout  
dans la poubelle la  
plus proche,  
Facile !



# AVIS DE VIDANGE INSTALLATION SEPTIQUE



La MRC de Lotbinière a mandaté l'entreprise Sani Orléans pour effectuer la vidange des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Apollinaire, entre le 3 mai et le 14 mai 2021. L'entrepreneur peut effectuer la vidange entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi. La prise de rendez-vous n'est pas possible. Votre présence n'est pas requise pendant la vidange.

**Fosse de rétention** : Si vous possédez une fosse de rétention (fosse scellée) et que vous souhaitez la faire vidanger à un autre moment que celui indiqué dans le présent avis, communiquez avec nous.

**Installations septiques Hydro-Kinetic ou avec traitement tertiaire DPEC** : La vidange de ces installations n'est pas couverte par le programme. Si vous avez une installation de ce type, communiquez avec nous.

**Absence d'installation septique** : Veuillez-nous aviser le plus tôt possible si vous ne possédez aucune installation septique. Cela nous évitera un déplacement à votre domicile.

**Préfiltre** : Le nettoyage du préfiltre n'est pas pris en charge par le service de vidange des installations septiques



## Consignes à respecter

Afin que l'entrepreneur puisse vidanger votre installation septique, vous devez respecter les mesures suivantes :

### \* Les couvercles

- Déterrez les couvercles si l'installation est enterrée.
- Dégagez au moins 20 cm autour des couvercles sur toute la profondeur pour permettre de les basculer sans difficulté et sans les briser.
- Si vos couvercles sont retenus par des boulons (ex. : Installation de type Écoflo), enlevez les boulons, mais laissez les couvercles fermés.
- Enlevez le couvercle vous-même **SEULEMENT** s'il s'agit d'un puisard dont le couvercle fait 48 pouces et est trop lourd pour être soulevé à bras.
- Identifiez l'emplacement de la fosse par un repère visuel (drapeau, cône orange, réflecteur).



Merci de votre collaboration.

Pour toute question ou renseignement additionnel, communiquez avec nous au 418-926-3407 poste 215 ou à [septique@mrclotbiniere.org](mailto:septique@mrclotbiniere.org).



# COMPOSTAGE

## Matières acceptées et refusées

Si votre résidu répond à l'une des trois règles suivantes, **vous pouvez le déposer dans votre bac brun.**

1. Ça se mange (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)?
2. C'est en papier ou en carton (propre ou souillé, non ciré)?
3. C'est un résidu de jardin (sauf les branches)?



Vous trouverez ci-dessous une liste présentant l'ensemble des matières acceptées et refusées dans votre bac brun.

Pour une plus grande facilité d'utilisation, nous vous avons également préparé un [aide-mémoire](#) qui répondra à la majeure partie de vos besoins en termes de tri. Les matières sont acceptées en vrac, emballées dans du papier journal, ou dans des sacs de papier.

### MATIÈRES ACCEPTÉES :

- **Résidus alimentaires** : nourriture (cuite ou crue), viandes, os, poissons, produits laitiers, fruits de mer et coquilles, café (marc et filtre), sachets de thé, pâtisseries et sucreries.
- **Résidus verts** : feuilles mortes, gazon, résidus de jardin, mauvaises herbes et brindilles de moins de 30 cm de longueur.
- **Papiers et cartons souillés** : boîtes de pizza et autres (non cirées, sans plastique ou broches), papiers-mouchoirs, essuie-tout (sans produits chimiques) et vaisselle en carton.
- **Autres matières** : cendres froides, cheveux et poils, cure-dents en bois, litière et excréments d'animaux (en vrac ou en sacs de papier).

### MATIÈRES REFUSÉES :

- Tout sac de plastique (biodégradable ou compostable);
- Coquillages de mollusques (huîtres, moules, palourdes);
- mégots de cigarette;
- Gomme à mâcher;
- Huiles et graisses de cuisson en grande quantité (l'écocentre à Saint-Flavien peut les recevoir);
- Couches et produits d'hygiène féminine;
- Médicaments (vous pouvez retourner les médicaments non utilisés à votre pharmacie)
- Poussière;
- Tissus (textiles);
- Charpies de sécheuse;
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Animaux morts;
- Cartons cirés (ex. pinte de lait);
- Cure-oreilles et soie dentaire;
- Chandelles;
- Plantes envahissantes (berce du Caucase, etc.);
- Verre, plastique, métal;
- Branches, terre, sable, roches, gravier;
- Béton, asphalte;
- Résidus domestiques dangereux;
- Bois traité, teint ou peint.



VISITEZ:  
[WWW.LAVIEENBRUN.COM](http://WWW.LAVIEENBRUN.COM)

# PROCÈS-VERBAUX – AVRIL

## SÉANCE ORDINAIRE 12 AVRIL 2021

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 898-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de répondre aux besoins changeants de ses résidents et d'une manière plus générale, de l'ensemble des contribuables, et cela, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin d'autoriser l'usage des camions restaurants;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une consultation écrite a été publiée du 9 au 23 février 2021;

ATTENDU QUE des changements ont été apportés au règlement relativement à la date de fermeture du site et aux possibilités d'affichage temporaire sur un bâtiment principal;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent Règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> mars 2021 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un Règlement portant le no 898-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 899-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 592-2007

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de construction numéro 592-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de répondre aux besoins changeants de ses résidents et d'une manière plus générale, de l'ensemble des contribuables, et cela, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin d'autoriser l'usage des camions restaurants;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une consultation écrite a été publiée du 9 au 23 février 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent Règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> mars 2021 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un Règlement portant le no 899-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

### ADOPTION DU RÈGL. NO 900-2021 MODIFIANT LE RÈGL. RELATIF À LA GESTION DES RÈGL. D'URBANISME NO 593-2007

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 593-2007 relatif à la gestion des règlements d'urbanisme est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de répondre aux besoins changeants de ses résidents et d'une manière plus générale, de l'ensemble des contribuables, et cela, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin d'autoriser l'usage des camions restaurants;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent Règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> mars 2021 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un Règlement portant le no 900-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 901-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin d'autoriser l'usage garderie dans la zone 53A;

ATTENDU QU'il y a une forte demande à Saint-Apollinaire pour des places en garderie;

ATTENDU QUE cet usage est un commerce ou service de voisinage qui peut être autorisé dans un îlot déstructuré en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une consultation écrite a été publiée du 9 au 23 février 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent Règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> mars 2021 par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un Règlement portant le no 901-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **ADOPTION DU SECOND PROJET RÈGLEMENT NO 904-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin de permettre les habitations multifamiliales de 20 logements sur les lots 3 384 334 et 4 426 815, situés sur la route 273;

ATTENDU QUE ce secteur de la route 273 est de forte densité;

ATTENDU QU'il y a une forte demande à Saint-Apollinaire pour des immeubles multifamiliales;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 904-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **AVIS DE MOTION – RÈGL. NO 904-2021**

Avis de motion est par la présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du

conseil, un règlement no 904-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 138C à même la zone 163C et de modifier le nombre de logements permis et la hauteur maximale dans la zone 138C.

---

#### **PIIA PATRIMOINE – 45, RUE ROUSSEAU**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-121 pour la propriété située au 45, rue Rousseau;

ATTENDU QUE la demande consiste à construire un garage détaché avec un abri d'auto en cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur du garage sera de même type et couleur que la résidence et que le recouvrement de la toiture projeté sera en bardeau d'asphalte gris alors que la résidence a un recouvrement de toiture en tôle grise;

ATTENDU QUE le style architectural du bâtiment complémentaire s'intègre au bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande, mais que le recouvrement de la toiture du garage soit en tôle grise comme la résidence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2021-121 soit autorisée comme demandé, à l'exception que le recouvrement de la toiture soit en tôle grise comme la résidence.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **PIIA PATRIMOINE – 92, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-193 pour la propriété située au 92, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste à installer une clôture à maille brune avec latte dans la cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE le bâtiment principal fait partie des bâtiments d'intérêt architectural du noyau villageois, l'architecte-conseil a fait des recommandations;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2021-193 en prenant compte des recommandations de l'architecte-conseil.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **PIIA PATRIMOINE – 63, RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour la propriété située au 63, rue Principale;

ATTENDU QUE la demande consiste à refaire le recouvrement de la toiture en bardeau d'asphalte comme existant ou en tôle;

ATTENDU QUE la demande est également pour remplacer les fenêtres du bâtiment principal;

ATTENDU QUE le bâtiment principal fait partie des bâtiments d'intérêt architectural du noyau villageois, l'architecte-conseil a fait des recommandations;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande :

- Que les éléments d'origine, comme le style et le type de matériaux en bois des fenêtres, soient conservés afin de préserver la valeur patrimoniale;
- Que le choix du recouvrement de la toiture puisse être de bardeau d'asphalte ou de tôle;
- Que les travaux puissent être échelonnés sur plus d'un an;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les éléments d'origine, comme le style et le type de matériaux en bois des fenêtres, soient conservés afin de préserver la valeur patrimoniale.

Que le choix du recouvrement de la toiture puisse être de bardeau d'asphalte ou de tôle.

Que les travaux puissent être échelonnés sur plus d'un an.

Adopté à l'unanimité.

**PIIA AFFICHAGE – 405, ROUTE 273**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-062 pour la propriété située au 405, route 273;

ATTENDU QUE la demande consiste à installer une nouvelle enseigne murale sur la façade du bâtiment principal donnant sur le stationnement du côté de la rue Chaîné;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Daniel Laflamme  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2021-062 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

---

**PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLE – 265, RUE LAURIER**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2021-170 pour la propriété située au 265, rue Laurier;

ATTENDU QUE la demande consiste à agrandir le bâtiment principal;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé des plans de l'agrandissement;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande, mais qu'il soit ajouté les éléments décoratifs présents aux murs avant et arrière sur le mur latéral du côté ouest considérant la longueur de celui-ci à la suite de l'agrandissement;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Julie Rousseau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2021-170 soit autorisée comme demandé.

Qu'il soit également demandé d'ajouter les éléments décoratifs présents aux murs avant et arrière sur le mur latéral du côté ouest considérant la longueur de celui-ci à la suite de l'agrandissement.

Que le dossier soit revu pour l'aménagement du terrain.

Adopté à l'unanimité.

**DÉROGATION MINEURE – DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL JARDIN DES GEAIS BLEUS**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis de lotissement numéro 2021-003 pour le nouvel ensemble résidentiel de la rue du Geai-Bleu;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le plan cadastral du nouvel ensemble résidentiel;

ATTENDU QUE le plan cadastral montre que le prolongement de la rue du Geai-Bleu est à 40.8 mètres de la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau alors que la norme est de 45 mètres;

ATTENDU QUE le plan cadastral montre également l'aménagement d'une intersection de rue située dans une courbe dont le rayon intérieur est inférieur à 185 mètres tel que spécifié au règlement de lotissement en vigueur;

ATTENDU QU'une demande de dérogation numéro 2021-018 a été déposée;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 23 mars 2021;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Alexandre D'Amour  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2021-018 soit autorisée comme demandé.

Un arrêt obligatoire sera installé à cet intersection afin d'améliorer la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité

---

**EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE DE SOCCER**

ATTENDU QUE la responsable du soccer de l'année dernière, Rosalie Cyr-Demers, a fait un excellent travail et qu'elle désire poursuivre pour la saison 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Daniel Laflamme  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'embaucher Rosalie Cyr-Demers comme coordonnatrice de soccer pour la saison 2021. Le poste est temporaire, sur un horaire variable, à un montant hebdomadaire de 175 \$, pour 17 semaines débutant le 17 mai, payable aux 2 semaines.

De lui accorder également la responsabilité d'entraîner les catégories U-4 et U-5. Ce poste est

temporaire, sur un horaire variable, à un montant hebdomadaire de 75 \$, pour 10 semaines débutant le 7 juin, payable aux 2 semaines.

Elle sera considérée comme travailleuse autonome à contrat.

Adopté à l'unanimité.

---

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCC**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a signé une convention avec le ministre de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé que la Municipalité doit transmettre à la ministre une résolution confirmant son engagement à titre de client partenaire, à financer la totalité du projet, y compris la part correspondant à la subvention de la ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** André Sévigny  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'autoriser monsieur Marc-Olivier Laprise à déposer une demande d'aide financière au MCC dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à autofinancer la totalité du projet incluant la part du MCC d'un montant de 29 417 \$, pour un montant total du projet de 33 000 \$.

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité

---

**COMMANDITE À L'ÉQUIPE DE BASEBALL MINEUR DES TOROS DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE l'organisation du baseball mineur des Toros de Lotbinière existe maintenant depuis plus de 16 ans et que cet organisme à but non lucratif permet à plus de 100 jeunes joueurs de la région de Lotbinière, dont une cinquantaine de Saint-Apollinaire, de pratiquer ce beau sport d'équipe;

ATTENDU QUE le programme de commandite des Toros permettra d'assurer le déroulement optimal des opérations ainsi que le renouvellement des équipements et des uniformes, et ce, en

maintenant les frais d'inscription à des prix compétitifs;

ATTENDU QU'il existe 5 plans de commandite, la Municipalité de Saint-Apollinaire a opté pour le plan « Le coup de circuit » qui consiste à être commanditaire officiel pendant 3 ans et faire paraître le logo de la Municipalité à divers endroits, tel sur les chandails et autres;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Julie Rousseau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

De commanditer l'équipe de baseball mineur des Toros de Lotbinière en achetant le plan de commandite « Le coup de circuit » au coût de 2500 \$ afin que nos jeunes joueurs puissent profiter pleinement de ce merveilleux sport, contribuant à l'amélioration et au maintien des bonnes habitudes de vie et encourager les jeunes à demeurer actifs pour une vie saine et en santé, surtout en ces temps de pandémie.

Adopté à l'unanimité.

## DÉMISSION DE 3 POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Lemieux a remis sa démission en mars;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alexandre Quirion a remis sa démission en avril;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Steeven Gleeton remettra sa démission en juin;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Jean-Pierre Lamontagne  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'accepter les démissions de messieurs Mario Lemieux, Alexandre Quirion et Steeven Gleeton comme pompiers.

Le conseil municipal remercie messieurs Mario Lemieux, Alexandre Quirion et Steeven Gleeton pour leurs années données au service de la Municipalité de Saint-Apollinaire et qu'une lettre de remerciements leur soit transmise.

Adopté à l'unanimité.

## AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DE LA RUE LAURIER (SECTEUR OUEST)

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les travaux de réfection de la rue Laurier (secteur ouest);

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Alexandre D'Amour  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site

Se@o, pour l'exécution des travaux de réfection de la rue Laurier (secteur ouest).

Adopté à l'unanimité.

## AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS RUE INDUSTRIELLE

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres concernant les services professionnels des travaux de la rue Industrielle;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** André Sévigny  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, pour les services professionnels des travaux de la rue Industrielle.

Adopté à l'unanimité.

## OCTROI DU CONTRAT POUR LE SERVICE DE TONTE DES ESPACES VERTS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le service de tonte des espaces verts sur le territoire de la municipalité, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES CONTRAT DE 3 ANS	MONTANT TAXES INCLUSES OPTION 2 ANS DE +
Les Entreprises D. Aubin et Fils inc.	94 164.53 \$	69 625.41 \$
Fabien les gazons	102 936.82 \$	73 698.37 \$
Groupe Ferti	220 785.80 \$	147 190.54 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Daniel Laflamme  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Entreprises D. Aubin et Fils inc.

Le contrat est de 3 ans et les coûts sont les suivants :

- Année 2021 = 27 300 \$ plus taxes
- Année 2022 = 27 300 \$ plus taxes
- Année 2023 = 27 300 \$ plus taxes

Pour un grand total de 94 164.53 \$ taxes incluses.

*Option pour deux années subséquentes sous réserve de l'acceptation par le conseil municipal :*

- Année 2024 = 29 831 \$ plus taxes
- Année 2025 = 30 726 \$ plus taxes

Adopté à l'unanimité.

## OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFÉCTION DE LA RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la réfection de la rue Principale, de la rue de l'Église à la rue Côté, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 8 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Giroux & Lessard Itée	2 077 420.02 \$
Construction B.M.L. division de Sintra inc.	2 138 535.00 \$
Construction & pavage Portneuf	2 143 290.54 \$
Construction Lemay inc.	2 284 120.53 \$
Entreprises G.N.P. inc.	2 393 341.45 \$
Gilles Audet Excavation inc.	2 485 039.76 \$
Allen Entrepreneur Général inc.	2 630 628.00 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	3 214 004.93 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Jean-Pierre Lamontagne  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Giroux & Lessard Itée, pour la somme de 2 077 420.02 \$ taxes incluses, et ce, conditionnellement à l'acceptation du Règlement d'emprunt no 902-2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité

## RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE 2020

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 163 538 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** André Sévigny  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité

Que la Municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, confor-

mément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CONTRIBUTION DE 100 \$ AU GALA JEUNEXCELLENCE LOTBINIÈRE 2021**

ATTENDU QUE le Carrefour Emploi Lotbinière tiendra une édition spéciale du Gala JeunExcellence Lotbinière le 28 mai prochain 19 h, sur une plateforme dynamique et accessible;

ATTENDU QUE ce gala virtuel sera différent des éditions antérieures, avec des catégories différentes, un dépôt de candidatures adapté, ainsi que des prix prestigieux de 500 \$;

ATTENDU la situation actuelle, ce gala veut mettre de l'avant les jeunes adultes de notre MRC qui se sont démarqués dans les derniers mois. Cette reconnaissance leur permettra de bénéficier d'un tremplin afin de mieux se faire connaître, tout en favorisant leur sentiment d'appartenance pour la MRC de Lotbinière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer financièrement à ce Gala spécial, par une contribution financière de 100 \$, consistant à annoncer le nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire dans le programme de la soirée.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 907-2021**

Avis de motion est par les présente donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt no 907-2021 d'un montant de 400 000 \$ ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

Une présentation de ce projet de règlement est faite séance tenante.

---

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 905-2021 DÉCRÉTANT LES HEURES D'OUVERTURE DU CIRCUIT DE MOTOCROSS MX ST-APO POUR LA SAISON 2021**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 3 383 676 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, autorise un locataire à poursuivre l'exploitation de la piste de motocross sur sa propriété;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire réglementer les heures d'ouverture de ce circuit de motocross MX ST-APO;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour modifier la date de fermeture du circuit à l'automne pour favoriser les activités de la chasse;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite une cohabitation harmonieuse des activités résidentielles, agricoles et sportives dans ce secteur;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 1<sup>er</sup> mars 2021 par Jonathan Moreau, conseiller no 3, et qu'un projet de ce règlement a été présenté séance tenante;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un Règlement portant le n° 905-2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 906-2021**

Avis de motion est par les présente donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 906-2021 relatif à la tarification de certains biens, locations et services municipaux.

Une présentation de ce projet de règlement est faite séance tenante.

---

#### **CESSON D'UNE PARTIE DU LOT 5 591 171 À DÉVELOPPEMENT ST-APOLLINAIRE INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot 5 591 171 du cadastre du Québec, partie de terrain utilisé pour la piste de ski de fond et le sentier piétonnier;

ATTENDU QUE Développement Saint-Apollinaire inc. prépare la phase II du développement « Le jardin des geais-bleus »;

ATTENDU QU'une parcelle d'une superficie de 906 mètres carrés, prise à même du lot 5 591 171 doit être cédée à Développement Saint-Apollinaire inc. pour compléter le lotissement de terrains de jumelés;

ATTENDU QU'une description technique a été préparée le 12 février 2021 par Élizabeth Génois, arpenteur-géomètre, sous le numéro 18418 de ses minutes;

ATTENDU QUE Développement Saint-Apollinaire inc. s'est engagé à céder une parcelle de 906 m<sup>2</sup> à la Municipalité de St-Apollinaire pour fins de parc ou maintient d'espaces verts dans leur prochaine phase de développement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à la cession d'une parcelle de terrain de 906 m<sup>2</sup> à même le lot 5 597 171 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **ENREGISTREMENT D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LA RUE DES TURQUOISES**

ATTENDU QU'une servitude d'égout pluvial doit être enregistrée pour évacuer l'eau d'un fossé derrière des terrains de la rue des Turquoises;

ATTENDU QU'une description technique a été préparée par Mathieu Beaurevage, arpenteur-géomètre, le 23 novembre 2020, sous le numéro 7477 de ses minutes;

ATTENDU QUE 9262-5961 Québec inc. est propriétaires des lots 6 329 689 et 6 329 690 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot 6 263 317 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à une servitude d'égout pluvial en faveur du lot 6 263 317, cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, étant le fonds dominant et affectant les lots 6 329 689 et 6 329 690 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière appartenant à 9262-5961 Québec inc., étant le fonds servant.

Adopté à l'unanimité

**PROCLAMATION MUNICIPALE – SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroulera du 3 au 9 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne.

Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adopté à l'unanimité.

---

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL :**  
**7 JUIN 2021**

---



A promotional poster for the "POSEZ UN GESTE CONCRET" campaign. The title is at the top in large blue letters. Below it is a circular photo of a smiling man being hugged by two children. The date "12 juin 2021" is on the left. To the right, text reads "Relais pour la vie de Lotbinière Virtuelle". Below that is the text "Joignez-vous à votre communauté". At the bottom, there are phone numbers: "Participants d'espoir : 418-558-2690" and "Équipes : 418-572-7675". There are also yellow flowers and a small graphic of a person using a smartphone.

A red call-to-action box. On the left is a graphic of a smartphone, a target, and gears. On the right, the text reads "Inscrivez-vous!" in large white letters. Below that is the text "SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ (SAA)" and "Pour information et inscription : [www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)".

*Le moment est venu de #ParlerPourVrai de ce que vous ressentez*

## **La Semaine de la santé mentale aura lieu du 3 au 9 mai 2021**

Cette année, nous explorons les émotions. **Nous ne pouvons pas gérer nos émotions sans d'abord les nommer.** Vous avez peut-être appris à refouler les plus dououreuses, mais la recherche prouve que d'identifier et comprendre les sentiments comme la tristesse, la colère ou la détresse peut contribuer à les atténuer.

Et il ne fait aucun doute que cette pandémie rend le stress et l'anxiété particulièrement intenses. [Une étude récente de l'ACSM menée en collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique \(UBC\)](#) démontre que **40 % des Canadiens et des Canadiennes ont vu leur santé mentale se détériorer depuis le début de la crise sanitaire.** Bien que certaines personnes font de l'exercice à l'extérieur pour gérer leur stress, une personne sur cinq a recours aux drogues ou à l'alcool pour composer avec la situation.

Malheureusement, ignorer, fuir ou engourdir les émotions désagréables a pour effet de les amplifier. Elles nous font alors vivre de terrifiantes montagnes russes et semblent nous submerger. Or la science des émotions indique que le simple fait de les nommer peut nous aider à reprendre le contrôle sur elles.

Cette année, l'ACSM se concentrera donc sur l'importance de nommer, d'exprimer et de gérer nos émotions, même les plus inconfortables, pour se sentir mieux.

Comprendre et accepter nos émotions nous aident à protéger notre santé mentale, autant lors de périodes difficiles comme la pandémie qu'à toutes les étapes de la vie. Et, lorsque nous comprenons ce que nous ressentons, il nous est aussi plus facile d'éprouver de la compassion et de la bienveillance envers les autres.

**Les émotions intenses peuvent s'atténuer lorsque nous les nommons. Cette Semaine de la santé mentale, donnez-vous la chance de #ParlerPourVrai de ce que vous ressentez.**

**Quand on met les mots, on apaise les maux.**

**Découvrez notre Trousse d'outils en visitant : [semainedelasantementale.ca](#)**

*Conférence pour souligner la journée sans diète*



GUYLAINE GUEVREMONT  
NUTRITIONNISTE ET COACH EN  
ALIMENTATION INTUITIVE ET PLEINE  
CONSCIENCE

DÉCODEZ LE  
LANGAGE DE VOTRE  
CORPS  
**POUR CESSER DE  
TROP MANGER!**

CONFÉRENCE GRATUITE  
EN LIGNE

LE JEUDI 6 MAI DE 13H À 14H30

pour s'inscrire <https://forms.gle/lBDq5yoA4QrQrpV7>

Une activité offerte par:


**Express vers Sainte-Foy**

**MIDI SUSPENDU DÈS LUNDI 19 AVRIL 2021**

Vu la pandémie et le manque de passagers dans l'Express vers Sainte-Foy, le service du MIDI est suspendu pour un temps indéterminé

**EN SEMAINE DE**

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy

**DÉPARTS :** Laurier-Station à **6h15, 6h45 et 8h00**  
**RETOURS :** Sainte-Foy à **16h10, 17h00 et 18h10**

Le trajet reste toujours le même.

 Express Lotbinière

**POINTS DE VENTE :**

**PROXIM** Kirouac et Lavoie :  
130, boul. Laurier, Laurier-Station

**JEAN COUTU** : 144, Principale, Saint-Apollinaire

[www.express-lotbiniere.com](http://www.express-lotbiniere.com) • 418 881-3884, poste 103

## Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996  
Téléc. : 418 881-4152



Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

[www.st-apollinaire.com](http://www.st-apollinaire.com)



## SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30  
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

[www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)



## Travaux publics

Tél. : 418 881-3996, poste 223  
Urgences : 418 808-9406

Inspecteur des travaux publics : Renault Lepage

## Centre Multifonctionnel



20, rue Terry-Fox  
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

## Régie intermunicipale Ordures ménagères

Tél. : 418 881-3996, poste 225

Directrice de la Régie : Manon Bouchard



## Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h  
Mardi : ..... 13 h 30 à 18 h 30  
Mercredi : ..... 13 h 30 à 18 h 30  
Jeudi : ..... 16 h à 21 h  
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h  
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ



## Caserne de pompier

Pour permis de brûlage ou information

Tél. : 418 881-3996, poste 238  
Cellulaire : 418 808-9410

Directeur du service incendie : Martin Miller





## ***Historique***

Fondée en 1994, Palbec Inc. est une entreprise manufacturière spécialisée dans le recyclage et la réparation de palettes de bois.

Grâce à son équipe spécialisée et expérimentée, Palbec Inc. a connu une croissance soutenue et est devenu un leader dans son domaine partout au Québec.



## ***Services offerts***

Palbec Inc. se démarquent par leur importante capacité de production de palettes.

Grâce à un inventaire considérable, son espace d'entreposage intérieur et son personnel spécialisé, Palbec Inc. réparent de gros volumes de palettes de toutes sortes qui sont expédiées partout dans la province du Québec pour répondre à la demande de clients d'envergure.



## ***Coordonnées***

230, rue Industrielle

Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-4400

Téléc. : 418 881-4402

Commandes : [commande@palbec.ca](mailto:commande@palbec.ca)

Logistique (ramassage et livraisons) : [commande@palbec.ca](mailto:commande@palbec.ca)

Administration : [administration@palbec.ca](mailto:administration@palbec.ca)

## **CHEF DE FILE DANS LA RÉCUPÉRATION ET LA RÉPARATION DE PALETTES**

- ❖ Plus de 50 remorques 53' pour vous servir partout au Québec
  - ❖ Inventaire considérable entreposé à l'intérieur
  - ❖ Livraison et collecte de palettes partout au Québec
- ❖ Certification PCCMEB délivrée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments